



FORMULAIRE

PROGRAMME DE REVITALISATION POUR DE NOUVELLES CONSTRUCTIONS
RÉSIDENTIELLES OU MULTIOGEMENTS DANS LES ÎLOTS DÉSTRUCTURÉS ET
DANS CERTAINES ZONES DE LA MUNICIPALITÉ DE BATISCAN

Identification du propriétaire

Numéro de téléphone ou cellulaire : _____

Identification de l'immeuble visé par la demande

Adresse

Lot(s) : _____

Date d'émission du permis

N° de permis

Il ne doit y avoir aucun arrérage de taxes municipales sur un immeuble donnant droit à la subvention. Si de tels arrérages existent, le paiement de la subvention est différé, sans intérêt jusqu'à ce que ces arrérages soient payés.

La subvention sera versée au propriétaire en un seul versement dans les trente (30) jours de l'émission du certificat émis par l'évaluateur pour ce nouveau bâtiment résidentiel ou multilogements.

Déclaration et signature du propriétaire

Je, soussigné, _____ reconnais avoir pris connaissance du Programme de revitalisation pour de nouvelles constructions résidentielles ou multilogements dans les îlots déstructurés et dans certaines zones de la municipalité de Batiscan et m'engage, par la présente, à en respecter les dispositions. De plus, je déclare que les renseignements fournis dans le présent formulaire sont vrais et exacts.

Signature du propriétaire

Date

Section à l'usage de la Municipalité de Batiscan

Vérification de la réception des documents devant accompagner le formulaire

Documents requis

Documents conformes

Émission du permis après l'entrée en vigueur du règlement # 140-2011

Le requérant ou la requérante détient le droit de propriété du bâtiment résidentiel et du terrain sur lequel il est érigé

Le bâtiment est entièrement complété y compris la finition extérieure

Il n'y a aucun arrérage de taxes municipales

Émission du certificat par l'évaluateur

Valeur imposable égale ou supérieure à 75 000,00 \$ (résidentiel) et à 200 000,00 \$ (locatif)

Je confirme que toutes les informations sont conformes au programme de revitalisation pour de nouvelles constructions résidentielles.

Pierre Massicotte
Directeur général et secrétaire-trésorier

Date